

La diversité de l'agriculture de la région Nord-Pas-de-Calais se traduit par le fait qu'une exploitation sur cinq n'a pas d'orientation technico-économique (OTEX) totalement définie par un seul type de spéculation. L'importance du nombre des exploitations auxquelles on attribue l'OTEX polycultures-polyélevages rend leur description complexe. On y retrouve quelques exploitations sans élevage à côté d'exploitations proches de l'OTEX «spécialisation en lait». La distinction ne tient pour certaines d'entre elles qu'à quelques hectares ou animaux en plus ou en moins dans le calcul de leur Production Brute Standard (PBS). La complémentarité de la production végétale à l'animale oriente ainsi beaucoup d'exploitations vers une appellation dite de «polyculture polyélevage» qui peut regrouper une partie des exploitations ici décrites.

Les données, cartes, graphiques ou le texte de cette publication peuvent être rediffusés sous réserve de citer la source comme suit :
Agreste - DRAAF Nord-Pas-de-Calais.



Polyculture-polyélevage

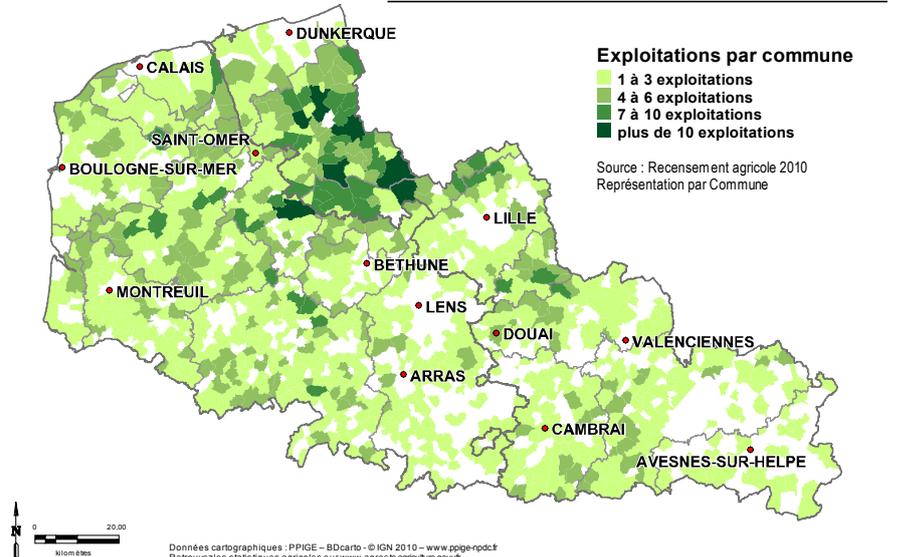
Une exploitation sur cinq dans la région Nord – Pas-de-Calais

Dans la région Nord-Pas-de-Calais, 2 650 exploitations sont regroupées dans l'OTEX Polyculture-Polyélevage. Ce nombre représente 20 % du total des exploitations recensées en 2010. La région se place ainsi en seconde position derrière la Lorraine par l'importance de cette catégorie d'exploitations. En France métropolitaine, l'importance moyenne de cette OTEX est de 12 % du nombre des exploitations. La représentativité régionale est stable depuis 1988. 65 % des exploitations de cette OTEX de 2010 étaient déjà présentes en 2000. Entre les 2 recensements, c'est le nombre des petites

exploitations qui a surtout diminué. 78 % des exploitations ont un élevage de bovins, 12 % un élevage de porcs et 20 % de volailles. Les ateliers « bovins » sont souvent associés à des élevages de volailles (18 % des cas). Les exploitations n'ayant pas de bovins sont plutôt tournées vers l'élevage porcin (43 %) et de volailles (27 %). En système laitier, on observe généralement une prépondérance de la production animale sur le végétal alors qu'en système «viande» ou autre polyélevage, la culture reste plutôt la production principale de l'exploitation.

Une répartition régionale marquée

EXPLOITATIONS POLY-CULTURE-POLY-ELEVAGE



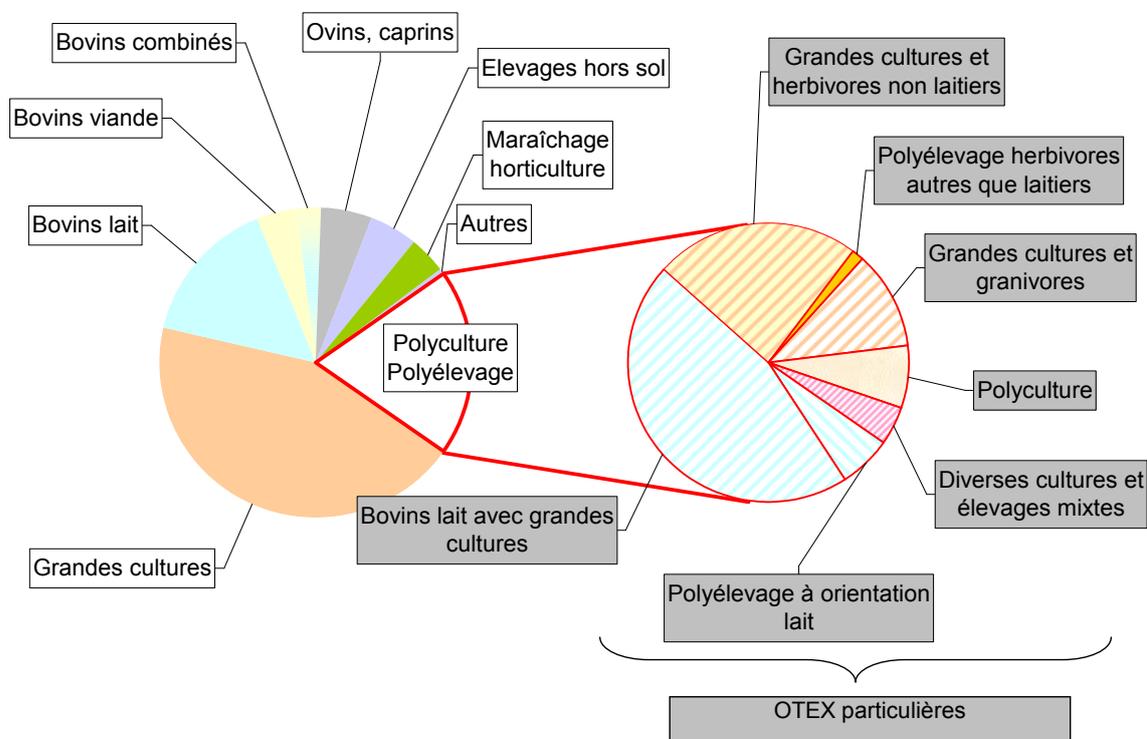
Source : Agreste - DRAAF Nord-Pas de Calais - Recensement agricole 2010

Ces exploitations sont localisées principalement dans les régions agricoles des Flandres, Plaine de la Lys, Haut-Pays d'Artois et Boulonnais. L'importance de ces exploitations dans l'agriculture régionale est variable selon les petites régions agricoles. En proportion du nombre d'exploitations, elles sont surtout

présentes dans le sud du Pas-de-Calais (Bas champs picards, Pays de Montreuil, Ternois et Béthunois). Pour le département du Nord, elles sont situées plutôt dans la Plaine de la Scarpe et Cambrésis. Dans certaines communes, elles peuvent représenter plus de la moitié du nombre des exploitations.

L'analyse plus approfondie de cette OTEX permet d'isoler en son sein plusieurs sous-ensembles détaillés par des orientations particulières.

Les OTEX dans la région Nord-Pas-de-Calais

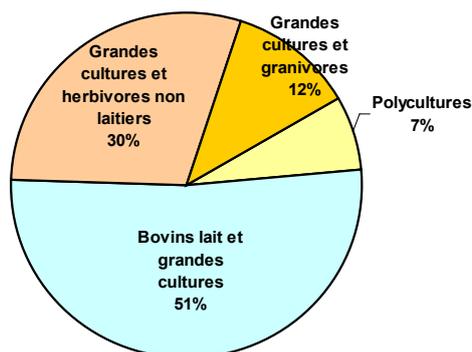


Quatre regroupements peuvent être faits :

1. L'association d'un élevage à orientation laitière (essentiellement bovin) avec des grandes cultures pour 1 355 exploitations.
2. La polyculture associée à un élevage mixte pour la production de viande et de lait : 769 exploitations.
3. Les grandes cultures associées à l'élevage de granivores, 301 dans la région.
4. Les exploitations de polyculture sans élevage qui regroupent différentes combinaisons possibles associant les grandes cultures avec l'horticulture, les cultures permanentes et autres. Elles sont 183.

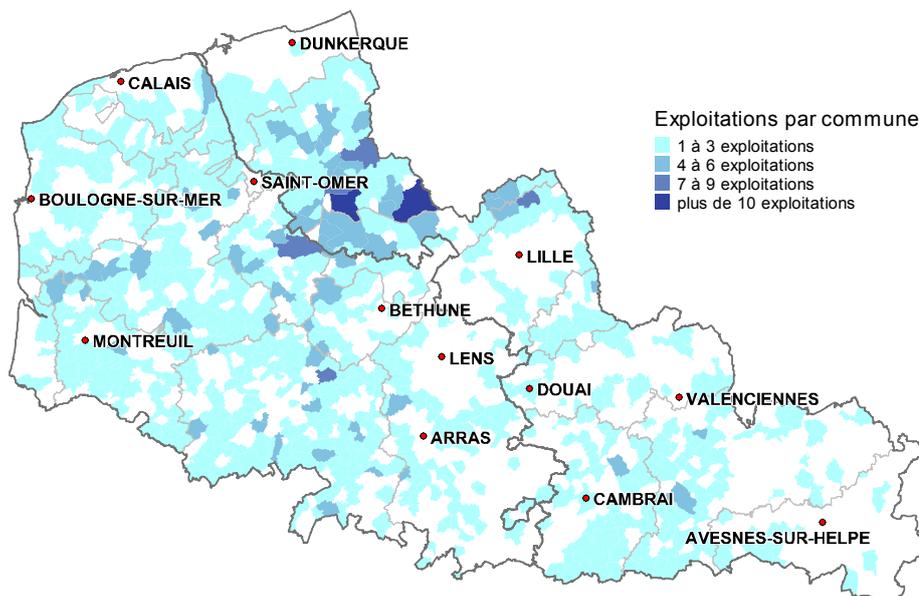
OTEX Particulières	Nomenclature	effectif	regroupement	total
Polyélevage à orientation laitière	7310	158	Elevages laitiers et grandes cultures	1355
Combinaison grandes cultures avec bovins laitiers	8310	464		
Combinaison bovins laitiers avec grandes cultures	8320	733		
Combinaison grandes cultures avec herbivores non laitiers	8330	342	Grandes cultures et herbivores non laitiers	769
Diverses cultures et élevages mixtes	8440	118		
Combinaison herbivores non laitiers avec grandes cultures	8340	276		
Polyélevage à orientation herbivores autres que laitiers	7320	33		
Combinaison grandes cultures et granivores	8410	301	Grandes cultures et granivores	301
Horticulture et cultures permanentes combinées	6110	4	Polyculture	183
Combinaison grandes cultures et horticulture	6120	123		
Combinaison grandes cultures et cultures permanentes	6140	8		
Polyculture à orientation grandes cultures	6150	25		
Autre Polyculture	6160	23		

Regroupement par orientation principale des exploitations de l'OTEX polyculture-polyélevage



Source : Agreste - DRAAF Nord-Pas-de-Calais. Recensement agricole 2010.

Elevage bovin laitier et polyculture.



Cette catégorie d'exploitation est très importante dans l'OTEX « Polyculture-polyélevage ». Elle regroupe plus de la moitié du nombre des exploitations.

Ce sont toutes ou presque, des grandes exploitations économiques (87 %) ou des moyennes (11 %).

D'une manière générale, elles sont de grande taille aussi au regard des surfaces exploitées : 41 % ont plus de 100 ha et 41 % entre 50 et 100 ha. Quarante pour cents des surfaces sont affectées à la production de foin, le reste est consacré aux céréales.

On retrouve ces exploitations principalement en Flandres et dans le Haut Pays d'Artois. Deux mille huit cents emplois sont répartis dans ces exploitations soit une moyenne de 2 UTA par exploitation.

Comparées aux exploitations spécialisées en production laitière, on constate qu'économiquement, les grandes exploitations y sont plus représentées et il en est de même pour le critère des surfaces exploitées. La part des exploitations de plus de 100 ha est plus importante en polyculture-élevage laitier.

L'emploi y est aussi présent qu'en production spécialisée en lait.

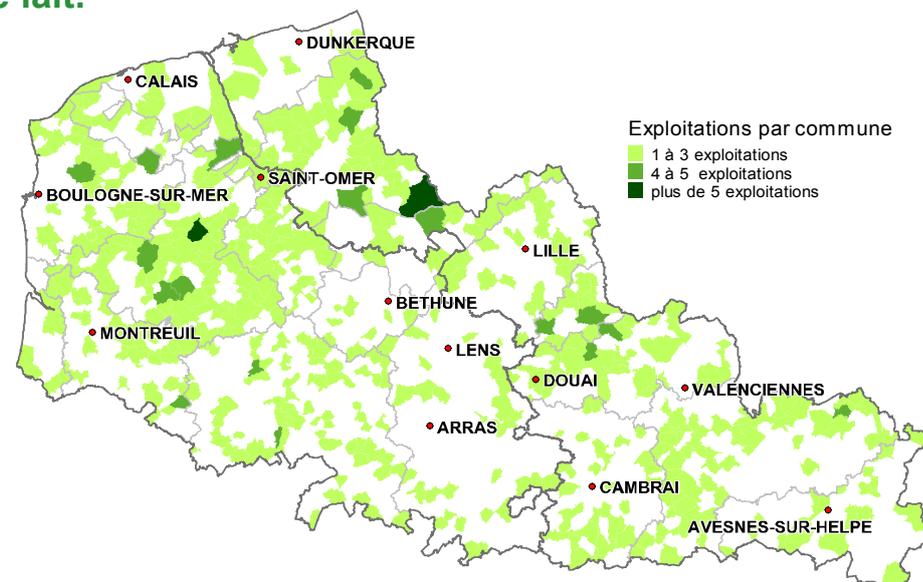
Le cheptel laitier régional (vaches uniquement) est réparti à 56 % dans les exploitations spécialisées et pour une part de 31 % dans les exploitations de polyculture-élevage laitier. Le cheptel moyen est de 43 vaches laitières, inférieur de 10 unités à celui des élevages spécialisés.

Polyculture associée à la production de viande ou associant la production simultanée de viande et de lait.

770 exploitations présentent cette caractéristique dans la région. Plus de la moitié d'entre elles sont considérées comme des exploitations de taille moyenne du point de vue économique.

Les grandes cultures (céréales, colza et betteraves) représentent la moitié des surfaces cultivées. La production fourragère constitue la seconde moitié de la SAU de ces exploitations.

1 050 emplois agricoles sont répartis sur ces exploitations soit une moyenne de 1,35 UTA par exploitation avec peu de salariés. Cette valeur est inférieure à ce qui est observé en moyenne dans la région. Ces exploitations sont principalement situées dans la partie plus occidentale de la région avec une légère prépondérance qui reste



néanmoins assez peu marquée, dans les régions du Haut Pays d'Artois,

Flandre intérieure et Pévèle.

Association de grandes cultures et d'un élevage de granivores.

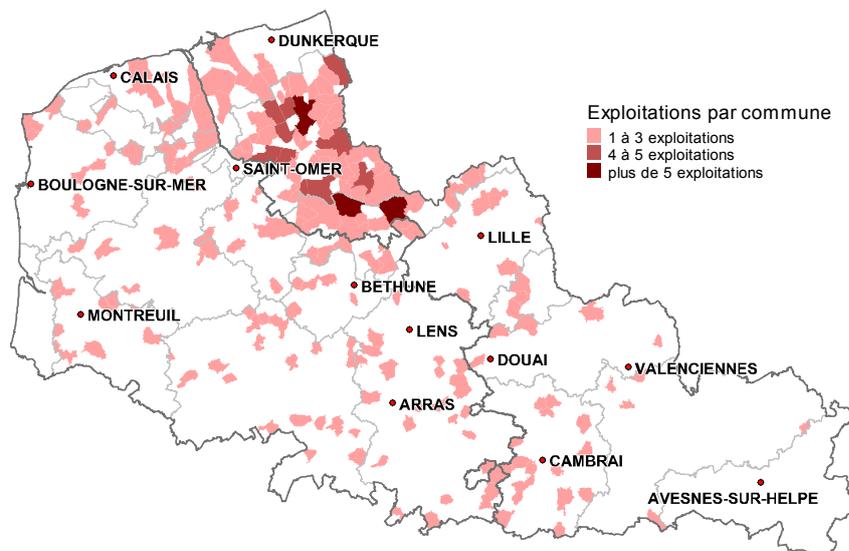
Les structures présentant ce type d'association sont localisées principalement dans les petites régions agricoles des Flandres maritime et intérieure. L'ensemble de la production

porcine régionale (y compris spécialisée) est localisée dans cette région. Une grande partie (84%) de ces exploitations présentent une PBS importante (>100 000€) et sont considérées

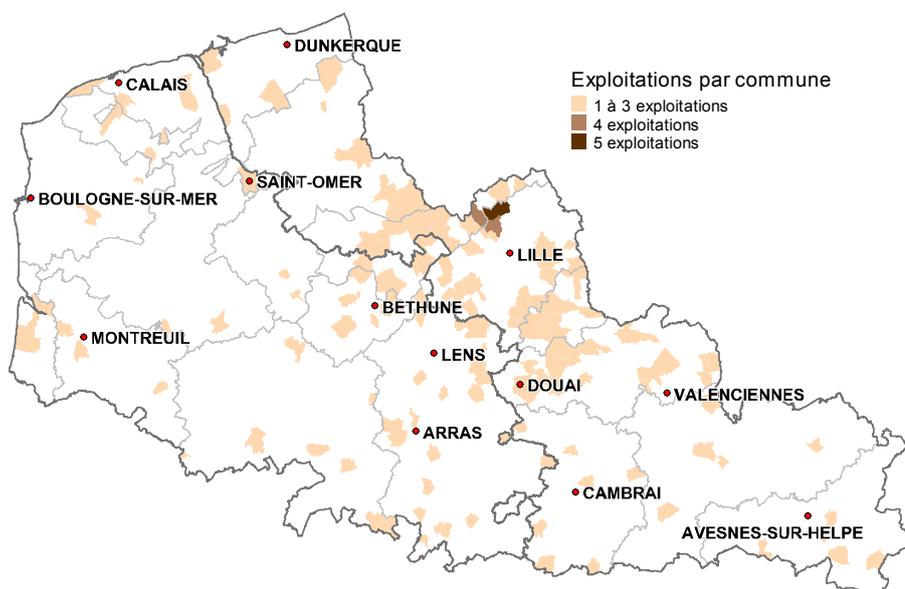
comme de grandes exploitations.

La moitié des exploitations de cette catégorie est représentée par des élevages porcins, 40 % par des éleveurs de volailles, le reste par la présence

simultanée des 2 élevages, en association avec des grandes cultures. Les surfaces exploitées (20 600 ha de SAU) sont majoritairement occupées par les grandes cultures : céréales 55 %, pommes de terre 13 %, betteraves et colza, 8 % chacune. 500 emplois sont recensés dans ces exploitations, avec une faible part du nombre de saisonniers (6 %) et de salariés permanents (10 %). La densité d'emplois agricoles par exploitation est égale à 1,66, voisine de la moyenne régionale.



Polycultures sans élevage.



met de les répartir en parts égales, dans les 3 classes économiques petites, moyennes et grandes. La moitié des surfaces exploitées est occupée par des céréales. Les pommes de terre, betteraves, fourrages et légumes sont présentes avec chacun 10 % des surfaces.

Le travail dans ces exploitations est assuré pour moitié par les chefs d'exploitations et par de nombreux salariés permanents (21 % des UTA) et saisonniers (19 %). Le nombre d'emplois concerné est égal à 430 ce qui correspond à une moyenne de 2,35 UTA par exploitation bien au-dessus de la moyenne régionale (1,66). Cet ensemble d'exploitations rassemble de nombreuses structures orientées vers le maraîchage avec une production de légumes qui nécessite une main d'œuvre salariée importante.

La majorité de ces 185 exploitations sont implantées dans la région de Lille et Plaine de la Lys. Ce sont majoritairement des petites exploitations :

72 % cultivent en effet moins de 50 hectares. Leurs principales productions cumulent les grandes cultures et la production horticole. La PBS per-

Les exploitations agricoles sont classées selon une typologie européenne officielle (règlement CE N°1242/2008 du 8 décembre 2008) par leur spécialisation, aussi appelée OTEX ou Orientation Techno-économique. Ce classement se fait à partir de la Production Brute Standard (PBS) de chaque exploitation. Cette dernière est calculée en affectant à chaque production un coefficient représentant le potentiel de production unitaire de chaque spéculation. Ce sont des moyennes quinquennales qui doivent être considérées

comme des ordres de grandeur définissant les potentiels de production et non des résultats économiques observés.

Sur la base des coefficients de PBS, les exploitations sont réparties en 3 classes :

- petites exploitations, dont la PBS est inférieure à 25 000 euros
- moyennes exploitations, dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros
- grandes exploitations, dont la PBS est supérieure à 100 000 euros.

Outre le classement des exploitations selon leur taille économique, la PBS permet d'identifier l'appartenance d'une exploitation à une OTEX. Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la PBS de la ou des productions concernées dépasse les deux tiers du total. L'ensemble des OTEX est défini par une nomenclature dite agrégée qui comporte 16 classes.
UTA : Unité de travail annuel.
SAU : Surface Agricole Utilisée.

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Service régional de l'information statistique et économique

Cité Administrative - BP 11 118 - 59012 LILLE CEDEX Tél : 03.62.28.41.48 - Fax : 03.62.28.41.02

Courriel : srise.draaf-nord-pas-de-calais@agriculture.gouv.fr

- Directrice Régionale : Sabine HOFFERER
- Directeur de publication : Gregory BOINEL
- Rédaction et composition : Christophe DUFOSSÉ
- Impression : SRISE Nord-Pas de Calais

- Dépôt légal à parution
- ISBN : 978-2-11-097689-5
- © Agreste 2015